

Ville de Bagnolet
Compte-rendu réunion de quartier Centre-Sud
29 septembre 2022

La réunion démarre à 19h15 en présence des référents de quartier et des élus suivants : M. le Maire Tony Di Martino, Mme Emilie Trigo, M. Chawqui Haddad, M. Cédric Pape, Mme Elhame Chair, Mme Edith Félix, Mme Yalana Dino.

- Travaux de l'école Langevin

La présentation réalisée par Mme Estelle Francisco Kruger, de la Direction du Patrimoine est disponible **ci-dessous**

La future école sera composée de 25 classes : 20 élémentaires et 5 maternelles, pour accueillir 585 élèves conformément au calcul actuel d'effectifs /classe (aujourd'hui 15 élémentaires et 5 maternelles).

Les travaux incluront des espaces partagés pour le temps scolaire et le temps périscolaire
Il y aura deux bibliothèques (maternelle et élémentaire), des salles d'activités créatives et de motricité/plurivalentes.

Un nouveau restaurant, qui pourra accueillir 90 % des élèves, en liaison froide.

Le complexe comprendra également un Centre de loisirs.

L'ambition environnementale de ces travaux reste encore à préciser. Des arbres seront plantés, mais l'organisation de l'espace et les caractéristiques des bâtis en termes d'efficacité énergétique ne sont pas encore arrêtés.

Les différents bâtiments iront jusqu'au R+3, et ce du côté de la rue Sesto Fiorentino. C'est d'ailleurs du côté de cette rue que le futur accès à l'école est prévu, par le biais d'un nouveau mail piétons.

Une option est posée pour installer le nouveau centre social et culturel « La Fosse aux fraises » du quartier Centre Sud en R+2 au niveau du bâtiment de logement rue Robespierre (voir plan). Une 2nd option serait de l'installer au niveau du foyer Adoma (rue Robespierre en face du Diagonal), les élus travaillent sur la question et reviendront vers nous à ce sujet avant le prochain conseil de quartier. Chawqui Haddad, maire-adjoint, a confirmé que les habitants seront consultés.

Des promenades piétonnes seront créées, et notamment pour joindre la rue Sesto Fiorentino et l'avenue de la République.

Les travaux se dérouleront en 3 phases la maternelle occupant toujours les lieux durant la première phase de travaux :

1/

- Déconstruction des dortoirs de l'école maternelle et compensation sur site
- construction école élémentaire et annexes
- utilisation du restaurant actuel

2/

- Déménagement de l'école maternelle dans l'école élémentaire provisoire,
- Ouverture de la nouvelle école élémentaire,
- Réhabilitation de l'école maternelle

- construction du nouveau restaurant (tout en gardant l'usage du restaurant actuel aussi longtemps que possible)
- Déconstruction des logements de fonction

3 Calendrier :

Concertation des parties prenantes sur les projets de maîtrise d'œuvre mi-2023 // permis de construire fin 2023

Appel d'offres Travaux : Automne 2024

Démarrage travaux phase 1 : 1^{er} trim 2025

Livraison phase 1 et phase 2 démarrage : sept 2026 + départ de la maternelle dans le Langevin provisoire le temps des travaux phase 2

Livraison phase 2: fin 2027

Démarrage phase 3 (transformation du restaurant en locaux supplémentaires): début 2028

Livraison finale : septembre 2028.

Questions/réactions :

Les conditions d'accueil du centre de quartier sont précaires et il semble délaissé.

Le faux plafond de l'école maternelle s'est effondré cette année, il y a deux jours. Alors qu'il suffirait de nettoyer les toitures.

→ Les élus se sont engagés à assurer la réalisation de travaux de réparation et de nettoyage pour éviter toute répétition de tels accidents.

* peut-être faudrait-il en faire un point à part entière lors du prochain conseil de quartier

→ Les habitants proposent d'intégrer la réhabilitation de la route et trottoirs rue Robespierre au niveau de l'école dans les travaux de l'école.

- Travaux au 115 rue Robespierre

Cette année, il ne s'est rien passé de visible, mais il y a bien eu des travaux en sous-sol l'an dernier, et une sécurisation du toit cette année. La sécurisation des carrières de gypse s'est poursuivie. Il ne sera pas possible d'obtenir une autorisation de construire du bâti supplémentaire à cause des carrières. On part donc sur un maintien de l'existant. Les travaux sont prévus en 2024, après les études sur 2023 (ce qui peut être utilisé de façon sûre pour ensuite voir ce qu'on peut y installer, sans cette autorisation il ne peut y avoir de plus grosse construction) + travaux de toitures. Il est également question de sécuriser le bâtiment en front de rue (la façade se désolidarise).

Donc pas d'activités possibles tant que ce n'est pas sécurisé.

Partie arrière du site sera accessible aux associations avant les travaux, si accès au bâtiment est sécurisé : ouverture d'un portail rue des Blancs champs pour développer un jardin partagé à cet endroit. Prévu au budget de la mairie.

Pour le moment, il y a eu une demande d'une AMAP pour s'y installer.

Possibilité d'intégrer le groupe de travail pour ceux qui le souhaitent

Questions/réactions :

Quels types d'utilisation possible du lieu ?

→ Lieu d'utilisation pour les associations « d'écologie urbaine » de Bagnolet. En phase avec ce qui se développe dans les écoles.

→ Possibilité d'intégrer un représentant du quartier dans le groupe de travail dédié, les référents du quartier attendent donc une invitation de la part des services de la mairie.

- Circulation, plan vélo

1/Concernant le parking rue Robespierre :

-Cheikh Ndiaye, directeur de la Voirie dit : que les paiements peuvent reprendre, les usagers peuvent régler leur situation (émission des titres de paiement en prenant rdv à la mairie les mardis et jeudi matin au 6 rue Hoche).

- Le parking sera privatisé : vente du bâti appartenant à la mairie, puis le privé choisira l'exploitant. Un commercialisateur a été retenu par la mairie pour une vente en 2023. En attentes de futurs acquéreurs et calendrier à préciser.

2/ Concernant la Rue de la Capsulerie:

-Demande des habitants d'interdiction de passage des poids lourds et semi-remorque rue de la Capsulerie (depuis le rond-point) : ceux-ci se retrouvent coincés systématiquement plus haut dans la rue, et engendrent des dégâts sur les voitures garées et sur les bordures de route.

→ le service de la voirie va étudier les possibilités (plus de panneaux d'interdiction ou autre).

-Le Directeur de la Voirie dit : le service de la voirie va étudier les possibilités (plus de panneaux d'interdiction ou autre dispositif plus contraignant) car cela dégrade effectivement le mobilier urbain et c'est un problème sur l'ensemble de la ville.

Effondrement de la chaussée rue de la capsulerie : risque sur réseaux de chauffage urbain rue de la capsulerie : études en cours avec Est Ensemble jusqu'au 10 octobre. SDCB impactée.

Identifiée dans le Plan Vélo. Nécessitera une réflexion plus globale pour une éventuelle piétonisation,

3/ Concernant la rue Robespierre :

Proposition des habitants de transformer la fin de la rue Robespierre en rue piétonne (du feu de croisement à sous le pont de l'A3). La mairie indique que cette proposition est aussi intégrée dans les réflexions autour du plan vélo. A réfléchir.

4/ Rue Robespierre, beaucoup de double file etc. au niveau des commerces et de l'école Langevin et non-respect des sens unique, problème de trous dans le trottoir.

5/ Problème d'étanchéité au-dessus de la boucherie et la pharmacie. + problème des racines qui rentrent dans les commerces. La voirie pourrait être refaite en même temps que l'école ?

6/ Problème sur la rue Désiré Vienot, trottoir trop petit. Voie propice aux stationnements sauvages (surtout sur les places handicapées)

7/ Passage piétons à refaire au 17 rue de la Capsulerie.

Réponse des élus :

Sur le stationnement :

Emilie Trigo, maire-adjointe à la tranquillité publique : mise en place des zones bleues depuis 1^{er} juin 2022: 959 PV dans le quartier. La refonte du stationnement payant est à l'étude, sur un an. Objectif : moitié de la ville en stationnement payant, avec un suivi via un contrat de délégation de service public. Également, la ville distribue une vignette gratuite de stationnement résidentiel par foyer (un véhicule). Pour le 2^e véhicule, forfait à envisager à l'avenir (en cours d'étude dans le cadre de la future DSP).

- Signaler les véhicules ventouses aux ASVP (adresse, plaque, photo) par mail : service.asvp@ville-bagnolet.fr . Compétence de la police nationale.

Sur l'étanchéité des commerces : les élus vont rapidement dépêcher les services concernés pour voir ce qu'il est possible de faire. Les assurances ont été démarchées, et des inspections devraient très prochainement avoir lieu

Sur la propreté : Plan d'implantation de corbeilles à venir.

Plan vélo. :

Edith Félix, maire-adjointe aux mobilités douces : Il s'agit aussi de mieux équilibrer les mobilités, mais c'est un processus long (complexité de reporter la circulation entre autres). Prestataire travaille là-dessus en ce moment. Au jour d'aujourd'hui, il existe une carte des « désirs cyclables ». Traversée sud-nord est importante, la rue Robespierre est clé comme axe de passage, mais elle ne semble pas assez optimale pour le moment. Au niveau de Galliéni, il y a également un projet d'éco-station de bus. La ligne budgétaire sur le vélo est peu exploitée pour le moment. Il faut par ailleurs rendre le double sens cyclable réglementaire par arrêté, marquage des tracés cyclistes est en cours en tout cas, et l'identification des carrefours dangereux.

→ Les habitants demandent de partager le plan des « désirs cyclables », et ils seront invités à participer au prochain comité traitant du plan vélo.

- Rénovation du quartier

Impression des habitants que la rue Robespierre est censée être le coeur du quartier mais dégage un sentiment d'abandon, est sale et sombre

Problème des poubelles de la TH7, il était question de faire un abri fermé pour ces poubelles il y a plusieurs années. Cet endroit est toujours très sale.

Toujours pas de tri à l'OPH. Mais l'installation de PAV est prévue dans le cadre de la rénovation de l'OPH.

Laure Acker, directrice Habitat Logement dit : Adoma travaille sur un projet de réhabilitation du foyer. Aujourd'hui 396 chambres et quelques studios. Dernier foyer du 93 dans cet état. Rénovation = kitchenette, douche etc. Sera appelé « Résidence sociale ». Il faut baisser le nombre de places (à 232). Il faut trouver donc un autre bâtiment sur la ville, en cours d'étude : un autre site identifié rue Édouard Vaillant. Les chambres de 9m² vont être couplées et refaites en studio de 18m².

Sur la dalle Sesto : résidentialisation douce + locaux d'activités. Sur l'aire de jeux de la dalle : accord avec la CAF pour la rénovation, avec notamment brumisateurs et autres dispositifs innovants.

Idée de faire des pergolas végétalisées. Structures légères ne posant pas de problème de portance vis à vis du parking en dessous. Les élus reviendront vers les habitants spécifiquement à ce sujet lors du prochain conseil de quartier car les travaux commenceraient dès le premier trimestre 2023.

* Proposition d'un point minuté lors du prochain conseil, notamment sur la consultation particulière concernant la dalle Sesto (en invitant Logirep et la Police)

* Réhabilitation des 2 tours OPH actée à présenter au prochain conseil

- Questions diverses

1/ campagne de dératisation du 24 octobre au 4 novembre et opération coup de balai le 12 octobre. (Rappel, celui-ci a lieu une toutes les 6 semaines avec une mobilisation générale des services : propreté, espaces verts, asvp, police). Entre les deux opérations, les services de propreté doivent nettoyer davantage, notamment sur le passage amenant au lieu de commerce illicite.

2/Sur aménagement Zone Galliéni : toujours en pré-étude, avec la ville, est ensemble etc. dossier qui avance à son rythme... rencontre avec le Préfet de région bientôt, plusieurs scénarii possibles. État souhaite un aménagement à minima... tandis que les élus de Paris, Bagnolet et d'Est Ensemble sont pour un projet « maximal » : enterrement de l'autoroute, végétalisation etc. Un combat de longue haleine, pour lequel il faut tenir les habitants au courant du mieux possible, pour aussi se mobiliser pour obtenir le meilleur scénario. Projet sur 20-25 ans. Pour le moment, le minimum réalisable à court terme serait de détruire les bretelles d'autoroutes inutilisées.

Ile de France Mobilité est en discussion pour transformer la gare Eurolines en dépôt de bus électriques

Entre temps, la mairie a travaillé à une meilleure organisation de la zone de Galliéni notamment en supprimant le marché informel afin de rendre la sortie de métro moins anxiogène. Le Kiosque de souvenirs va être démonté.

Également entre temps, il est prévu de détruire les bretelles d'autoroute qui ne servent à rien autour de Bel Est : peut-être pour en faire des espaces verts ?

Séance levée à 21h
